

Annexe E : Exigences additionnelles concernant l'aide financière de l'hôpital Westfield Memorial

Procédure de demande

Si le revenu du patient est égal ou inférieur à 100 % du niveau fédéral de pauvreté, le solde du passif du patient sera pris en charge à 100 %. Pour les patients dont le revenu se situe entre 101 % et 300 % du niveau fédéral de pauvreté, une échelle tarifaire ajustable sera appliquée avec un rabais de 85 % à 95 % sur le montant du paiement maximal. Les actifs d'un patient ne seront pas utilisés pour déterminer son niveau de revenu. À titre d'exemple, sont exclus des actifs : la résidence principale du patient, les actifs détenus dans un compte d'épargne retraite à imposition différée ou comparable, les comptes d'épargne-études ou les véhicules utilisés régulièrement par le patient ou les membres de sa famille proche.

Niveau fédéral de pauvreté 2022 au 20 janvier 2022 comme publié dans le Registre fédéral [FR Doc. 2022-01166 Filed 01-20-22: 8:45 am]

Remise de 100 %	Plage de revenu
Taille du ménage	100 %
1	\$13,950.00
2	\$18,310.00
3	\$23,030.00
4	\$27,750.00
5	\$32,470.00
6	\$37,190.00
7	\$41,910.00
8	\$46,630.00

Remise de 95 %	Plage de revenu	
Taille du ménage	101 %	150 %
1	\$14,089.50	\$20,925.00
2	\$18,493.10	\$27,465.00
3	\$23,260.30	\$34,545.00
4	\$28,027.50	\$41,625.00
5	\$32,794.70	\$48,705.00
6	\$37,561.90	\$55,785.00
7	\$42,329.10	\$62,865.00
8	\$47,096.30	\$69,945.00

Remise de 90 %	Plage de revenu	
Taille du ménage	151 %	250 %
1	\$21,064.50	\$34,875.00
2	\$27,648.10	\$45,775.00
3	\$34,775.30	\$57,575.00
4	\$41,902.50	\$69,375.00
5	\$49,029.70	\$81,175.00
6	\$56,156.90	\$92,975.00
7	\$63,284.10	\$104,775.00
8	\$70,411.30	\$116,575.00

Remise de 85 %	Plage de revenu	
Taille du ménage	251 %	300 %
1	\$35,014.50	\$41,850.00
2	\$45,958.10	\$54,930.00
3	\$57,805.30	\$69,090.00
4	\$69,652.50	\$83,250.00
5	\$81,499.70	\$97,410.00
6	\$93,346.90	\$111,570.00
7	\$105,194.10	\$125,730.00
8	\$117,041.30	\$139,890.00

*Pour les familles/ménages composés de plus de 8 personnes, ajoutez 4 720 USD pour chaque personne supplémentaire.

Plans de paiement (versements)

Des plans de paiement sont disponibles, sur approbation, pour les soins et services de l'hôpital Westfield Memorial. Les plans de paiement correspondent à ceux pratiqués dans le secteur et ne doivent pas dépasser 10 % du revenu mensuel brut du patient ou garant. Aucun intérêt ne sera appliqué au solde du patient. L'hôpital Westfield Memorial ne recourt pas aux échéanciers de paiements accélérés.

Facturation et recouvrement

L'hôpital Westfield Memorial ne prendra pas de mesures de recouvrement extraordinaires (Extraordinary Collection Actions, ECA) impliquant la vente forcée ou la forclusion de la résidence principale d'un patient.